

Stephan Rupp

MFE Inside

Séance du comité du 23 février 2012, à Berne



Concernant l'initiative «Oui à la médecine de famille», des discussions à plusieurs niveaux sont en cours, et la manière de mettre en œuvre nos revendications est débattue. Ainsi, la CSSS-S s'est prononcée à propos de mesures urgentes indirectes au niveau de la loi et des ordonnances et vient d'exiger un master plan pour la médecine de famille. Même si on parle peu de l'initiative en public, en arrière-fond, on est en train d'y travailler de manière effective. Nous réfléchissons sur la façon d'organiser cette année, le 1^{er} avril, notre «Fête de la médecine de famille». Puisque le Congrès des Jeunes médecins de premier recours Suisses aura lieu la veille, le 31 mars, nous sommes tentés de choisir comme thème la «Relève dans la médecine de famille». Les idées lumineuses seront toujours les bienvenues.

Le «Comité en faveur du projet Managed Care» a pris forme. Conformément à l'ordre de nos délégués, nous y participons activement. Entre autres, on va former un «Comité bleu» réunissant des organisations et des personnes du domaine médical, médecins et autres.

Il est décidé que les membres qui n'ont pas versé leur cotisation 2011 malgré deux rappels seront exclus de l'association avec effet rétroactif au 31 décembre 2011. Les personnes concernées en seront informées par écrit.

Il est question d'une récolte de signatures pour exiger une consultation de la base contre le projet Managed Care. En cas d'aboutissement de la récolte de signatures, le temps joue un facteur important. Même dans des conditions idéales (délai de récolte, dépôt et examen des signatures et organisation de la consultation), on ne saurait s'attendre à un résultat de vote avant la mi-mai, donc peu avant la votation populaire de juin.

Conformément aux statuts, les délégués et le comité devront être réélus à la fin de l'année. Sur la base du nombre actuel de membres, on saura à la fin du mois de mars, quel canton aura droit à combien de délégués. Les associations régionales chargées des élections recevront les informations utiles à la fin du mois de mars, afin que les délégués nouvellement élus puissent remplir leur tâche durant la nouvelle année commerciale en harmonie avec les statuts.

¹ Remarque: dans un souci de lisibilité, je me limite au genre masculin pour le terme «délégué-e-s». Il va sans dire que les deux genres sont concernés.

L'Indemnité Forfaitaire de Dérangement en cas de Visite (IFDV) arrive à son terme. Les assurances-maladie ne semblent pas vraiment disposées à prolonger ce poste de tarif, malgré leur sympathie affichée pour les médecins de famille. L'IFDV est utilisée comme gage dans des négociations concernant d'autres secteurs. On comprendra que pour nous, cela est inacceptable, et nous continuons à nous battre. La propharmacie reste elle aussi un sujet de discord. Pour l'instant, les négociations sont suspendues, l'écart entre les positions de départ respectives étant trop grand. Une partie de la séance est consacrée aux relations entre FMH et MFE.

Le document «Basisanforderungen an Projekte von MFE im Bereiche der Hausarztmedizin» (Exigences de base pour les projets MFE dans le secteur de la médecine de famille), élaboré par Johannes Brühwiler, est approuvé par le comité. Lors de l'Assemblée des délégués¹, il sera soumis aux délégués pour approbation.

Concernant E-Health, il s'agit de présenter les problèmes, risques et coûts que le projet actuel du DEP (Dossier Electronique du Patient) pourrait entraîner. Les autorités compétentes devront être sensibilisées dans ce sens.

Etant donné qu'aucun accord concernant l'IPI (Institut d'informatique au cabinet) n'a pu être trouvé avec la FMH, nous sommes en train d'examiner des variantes alternatives. Il y a l'option d'une version allégée que MFE pourrait appliquer – si possible en collaboration avec d'autres partenaires. Des projets allant dans ce sens sont en élaboration, l'Assemblée des délégués pourra se prononcer à ce sujet en mai.

Correspondance:
Dr Stephan Rupp
Spitalstrasse 30
8840 Einsiedeln
stephan_rupp[at]bluewin.ch